



Litige vente entre particuliers

Par **Tryssh**, le **17/04/2023** à **14:50**

Bonjour,

J'ai acheté une montre que le vendeur particulier décrivait comme étant en état neuve sur Leboncoin.

Lorsque que j'ai reçu celle-ci, je me suis rendue compte qu'elle était fissurée sur l'arrière. En regardant attentivement les photos de l'annonce, on voit que la fissure était déjà présente.

J'ai alors contacté le vendeur pour lui expliquer le problème et celui-ci s'est défendu en m'assurant que la montre n'était pas dans cet état avant l'envoi, a déclenché le remboursement total et me réclame de lui renvoyer la montre.

Même si elle n'est pas conforme à l'annonce, je ne souhaite pas la renvoyer car elle est fonctionnelle et me convient tout de même. Je n'ai pas demandé à annuler mon achat...

Cependant le vendeur me menace de porter plainte pour vol si jamais je ne la lui retourne pas.

Voici mes questions : est-ce que je suis dans l'obligation légale de retourner la montre au vendeur ? Est-ce que le vendeur avait le droit d'annuler unilatéralement la vente après que j'aie reçu le colis ?

Merci